

HEURE : 19h00
JOUR : Le mercredi 21 novembre 2018
ENDROIT : Salon du personnel

Étaient présents : M. Sébastien Amodeo, parent et président du CÉ
M^{me} Caroline Gosselin, parent
M. David Brunelle, parent
M^{me} Véronique Brulotte, parent substitut
M^{me} Marie-France Lessard, enseignante
M^{me} Marie-Pierre Labrie, enseignante
M^{me} Isabelle Paradis, enseignante
M^{me} Dominique Turcotte, responsable du SDG
M^{me} Kim Prémont, professionnelle non enseignante
M^{me} Christine Guay, directrice
M^{me} Valérie Fortin, directrice-adjointe

Étaient absents : M. Vincent Routhier, parent
M. André Nicodème Berlin Takoudjou, parent
M^{me} Karine Jean, parent
M^{me} Julie Côté, personnel de soutien
M^{me} Annie Cayer, enseignante substitut
M^{me} Sylviane Poirier, membre de la communauté (Maison de la famille)

- | | | | |
|-----|---|---------|-------------|
| 1.0 | Ouverture de la séance | 19 h 06 | |
| 2.0 | Légalité de l'assemblée | | |
| | Il y a quorum. | | |
| 3.0 | Adoption de l'ordre du jour | | CÉ 18-19.16 |
| | Il est proposé par M. Brunelle
et secondé par M ^{me} Gosselin. | | |
| 4.0 | Adoption du compte rendu de la réunion du 3 octobre 2018 | | CÉ 18-19.17 |
| | Il est proposé par M ^{me} Turcotte
et secondé par M ^{me} Labrie. | | |

Point 12.0 Les documents seront diffusés sur le site Web avant le 4 décembre.

Point 17.0 Le mot « ultérieurement » sera défini selon un échéancier plus précis dans le procès-verbal du 3 octobre afin d'éviter qu'aucune décision ne soit prise à cet effet.

6.0 Questions et messages du public

Il n'y a aucun public.

M^{me} Guay a cependant été interpellée quant au manque d'éclairage sur le stationnement. Ce dernier n'étant pas la propriété de l'école, elle a invité les parents à communiquer directement avec la Ville qui en assure l'entretien.

OBJETS D'INFORMATION:

7.0 Comité postvention (présentation de madame Diane Harvey)

M^{me} Harvey présente le comité, ses membres ainsi que les principales actions recommandées par les recherches probantes en matières de postvention. Elle présente des extraits des formations offertes aux membres du personnel.

8.0 Culture à l'école

Les sommes demandées étaient à la hauteur de 70% de la facture des activités culturelles pour l'école. Nous avons donc reçu 4 471\$, donc un montant égal à la totalité des subventions demandées, pour près de 10% du budget total de la commission scolaire des Navigateurs.

9.0 Projets présentés (Desjardins, URLS) et financement obtenu

L'URLS a parrainé 15 projets à la hauteur de 1 000\$, le projet présenté pour l'école des Pixels a été sélectionnée pour recevoir cette somme parmi les 90 projets déposés.

Un autre projet a été soumis à Desjardins afin de mettre en place une classe plein-air dans chacune des écoles. M^{me} Guay explique le document. Nous sommes en attente d'une réponse.

10.0 Projet cour d'école

Résumé des subventions et des dons reçus qui seront réutilisés dans divers projets pour la cour d'école tant à l'école Charles-Rodrigue qu'à l'école des Pixels :

Projet présenté à l'organisation 100 degrés	4 000\$
Projet présenté à l'URLS	1 000\$
Allocation de la direction générale (Pixels)	10 000\$
Grand Défi Pierre Lavoie, équipe Pelletier-Dessercom (2017-2018)	11 000\$
Pierre Lavoie équipe Pelletier-Dessercom (2018-2019)	7 000\$
Total	33 000\$

M^{me} Guay explique brièvement les aménagements et les achats de matériel prévus à l'école Charles-Rodrigue ainsi qu'à l'école des Pixels.

11.0 Confirmation des surplus écoles au 30 juin 2018

M^{me} Guay explique le document des surplus confirmés au 30 juin 2018.

OBJETS DE CONSULTATION :

12.0 Photo scolaire CÉ 18-19.19

M^{me} Gosselin interroge les membres du CÉ quant à la satisfaction des parents à ce sujet. Les parents discutent de leurs impressions. M^{me} Gosselin accepte de prendre contact avec la compagnie *Studio La Pomme Verte*. Elle suggère cependant de choisir un fond prédéterminé pour tous afin d'éviter les découpes moins heureuses.

Il est proposé de retenir les services de *Studio La Pomme Verte* pour les deux prochaines années en tentant de retenir des dates autour du 30 septembre de chacune des années.

La proposition est acceptée à majorité.

13.0 Offre de la SÉPAQ CÉ 18-19.20

Les parcs nationaux du Québec offrent aux écoles qui reçoivent les allocations de la mesure *À l'école, on bouge au cube*, des activités gratuites. Seul le transport scolaire est à défrayer. Puisqu'avec la mesure, des activités sont offertes au préscolaire et au 1^{er} cycle, il est proposé d'offrir aux élèves du 2^e et 3^e cycle ces activités et de défrayer le transport pour un coût ne dépassant pas 2 500 \$.

Il est proposé d'utiliser une partie du surplus accumulé dans le fonds 9 afin d'offrir ces activités aux élèves des 2^e et 3^e cycle.

La proposition est acceptée à majorité.

OBJETS D'APPROBATION :

14.0 Approbation des règles de régie interne du CÉ CÉ 18-19.21

M^{me} Guay demande aux membres du CÉ s'il y a des questions sur le document.

Il est proposé par M. Brunelle, secondé par M^{me} Prémont d'approuver les règles de régie interne du CÉ.

15.0 Marché de Noël et Noël de Monsieur Bonheur CÉ 18-19.22

M^{me} Turcotte présente les missions du Noël de Monsieur Bonheur.

Lors de la journée pédagogique du 19 novembre, les élèves ont été amenés à réaliser divers projets communautaires afin de redonner au suivant de diverses façons. Le Marché de Noël aurait lieu le 18 décembre.

Il est proposé par M^{me} Gosselin et secondé par M^{me} Brulotte de permettre l'activité de sollicitation du Marché de Noël au profit de la Maison de la Famille ainsi que celle du Noël de

Monsieur Bonheur en plus d'autoriser les déplacements nécessaires lors des missions du Noël de Monsieur Bonheur.

16.0 Modification au calendrier scolaire et Concert de Noël CÉ 18-19.23

Comme par les années passées, les membres du personnel demandent aux membres du CÉ d'accepter la modification au calendrier scolaire afin de permettre la tenue du concert de Noël en soirée. Le 20 décembre serait donc une journée en continue (activités, souper, concert) ayant comme finalité le concert à l'église (retour à l'école à 19 h 45) et le 21 décembre deviendrait une journée de congé. Le service de garde serait offert au tarif régulier selon la fréquentation habituelle sans coût supplémentaire pour les parents.

Il est proposé par M. Brunelle, secondé par M^{me} Gosselin d'autoriser la modification du calendrier scolaire suite à la tenue du concert.

Il est proposé par M^{me} Brulotte, secondé par M^{me} Gosselin de vendre les billets d'entrée à 1\$ l'unité, de limiter les billets à 2 par famille afin de favoriser l'accès pour tous tout en s'assurant de respecter la capacité de l'église. De plus, le maintien de paniers de dons sera autorisé à la sortie du concert. Les sommes recueillies serviront au maintien et au renouvellement d'instruments de musique à Charles-Rodrigue.

17.0 Ajout à la programmation des activités éducatives CÉ 18-19.24

M^{me} Guay explique que l'Anglicane a proposé aux élèves de 3^e année un projet de pièce de théâtre gratuitement. Ce projet se veut intergénérationnel. Des activités précéderont et suivront la pièce *Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir*.

De plus, la Caravane du CFER viendra sensibiliser les élèves de 3^e année à la récupération.

Le 6 février en matinée, les joueurs des Alouettes de Montréal offriront à 63 élèves de l'école des Pixels des ateliers animés.

Il est proposé par M. Brunelle, secondé par M^{me} Labrie d'autoriser l'ajout de ces activités éducatives à la programmation 2018-2019.

18.0 Autorisation d'activités financières en 4^e année CÉ 18-19.25

M^{me} Guay explique le document.

Il est proposé par M^{me} Prémont, secondé par M^{me} Brulotte d'autoriser la tenue de l'activité de sollicitation offert par la compagnie Perfection pour le financement de la sortie des élèves de 4^e année à Montréal.

19.0 Approbation de dons (Michaëls, Parcours d'automne) CÉ 18-19.26

Les élèves de l'école des Pixels ont participé à une course déguisée le 31 octobre, les élèves en adaptation scolaire ont offert 1 620\$ pour l'achat de matériel pour des activités sportives.

L'entreprise Michaëls fait don de ses surplus de matériel légèrement endommagé ou de matériel non-vendu au service de garde de l'école.

Il est proposé par M. Brunelle et Mme Brulotte d'approuver la réception de ces dons.

19.1 Approbation d'un don (Lü)

CÉ 18-19.27

Attendu que l'article 266 de la Loi de l'Instruction publique permet à la Commission scolaire d'acquérir gratuitement des biens;

Attendu une délégation de pouvoirs accordée au directeur des ressources informatiques de procéder à l'acquisition de biens entre 0 et 25 000\$ (LIP 266-1);

Attendu l'obtention de l'accord de M. Pierre Gaumond, directeur des services informatiques de la Commission scolaire des Navigateurs de procéder à cette acquisition;

Il est résolu d'accepter les biens (en annexe) et d'autoriser le service de garde à assumer les coûts d'installation pour un montant ne dépassant pas 5 000\$, à même son surplus accumulé.

Il est proposé par M. Brunelle, secondé par M^{me} Brulotte d'approuver le don du système Lü au CÉ de l'école Charles-Rodrigue.

RAPPORTS:

20.0 Rapport du président

Il n'y a pas de rapport.

21.0 Rapport de la représentante du service de garde

Il n'y a pas de rapport.

22.0 Rapport de la direction

L'école Charles-Rodrigue est en nomination pour deux prix lors du prochain Gala des Navigateurs qui se tiendra le 11 décembre prochain. Les projets *TCR Nouvelles* ainsi que *À la découverte de nos cultures* ont été retenus dans différentes catégories. M^{me} Guay invite les membres du CÉ à se joindre à nous lors de cette soirée.

Deux membres de l'OPP, dont M^{me} Gosselin sont venues installer des décorations dans l'entrée mettant en vedette la diversité de nos cultures.

23.0 Levée de l'assemblée

21 h 31

CÉ 18-19.28

Elle est proposée par M^{me} Labrie et secondée par M^{me} Gosselin.

Sébastien Amodeo,
Président

Marie-France Lessard,
Secrétaire